

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 7 mai 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

le conseiller Nicholas Borne est absent jusqu'à ce qu'il prenne son siège, tel qu'indiqué ci-dessous;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250507-1599

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Seta Topouzian, conseillère municipale, à participer à titre de représentante du maire au Gala du 34e groupe-brigade du Canada, le 3 mai 2025 à Saint-Léonard, et ce, au montant de 259,06 \$.

(CT:1849736)
(SD-2025-2335)

À 9 h, le conseiller Nicholas Borne prend son siège.

CE-20250507-1600

RÉSOLUTION AMENDÉE - ACCEPTATION OFFRE DE VENTE
- LOT P.4 190 855

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240925-3394, le comité exécutif acceptait l'offre d'Hydro-Québec, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 10 114 \$ une partie du lot 4 190 855 (lot projeté 6 648 843) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 284,9 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 8 juillet 2024 sous le numéro 7526 de ses minutes, le tout selon les termes et conditions de l'offre d'achat, nécessaire pour l'aménagement d'un tournebride;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant au lot projeté;



EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240925-3394 afin de remplacement le lot projeté «6 648 843» par le lot projeté «6 648 844».

(SD-2025-2246)

CE-20250507-1601

RÉSOLUTION AMENDÉE - CRÉDITS BUDGÉTAIRES -
BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS
IMMOBILIERS

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240925-3395, le comité exécutif approuvait, notamment, une dépense de 10 114 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition d'une partie du lot 4 190 855 (lot projeté 6 648 843) du cadastre du Québec, nécessaire pour l'aménagement d'un tournebride;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant au lot projeté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240925-3395 afin de remplacement le lot projeté «6 648 843» par le lot projeté «6 648 844».

(SD-2025-2246)

CE-20250507-1602

RÉSOLUTION AMENDÉE - DÉPENSES - RÈGLEMENT L-
12981-F - LOT P.4 190 855

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240925-3396, le comité exécutif autorisait le Service des finances à financer, à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 13 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'acquisition d'une partie du lot 4 190 855 (lot projeté 6 648 843) du cadastre du Québec, nécessaire pour l'aménagement d'un tournebride;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant au lot projeté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240925-3396 afin de remplacement le lot projeté «6 648 843» par le lot projeté «6 648 844».



(SD-2025-2246)

CE-20250507-1603

APPROBATION - CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX - MISSION UNITAINÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'autorisation de travaux à intervenir entre Ville de Laval et Mission Unitainés l'autorisant à accéder au lot 3 909 589 du cadastre du Québec, pour réaliser préalablement à la cession du lot, une étude géotechnique et une évaluation environnementale de site, phase I.

(SD-2025-2316)

CE-20250507-1604

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13207

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13207 modifiant le Règlement L-12137 remplaçant le Règlement L-9000 concernant la prévention des incendies et ses amendements.

(SD-2025-2048)

CE-20250507-1605

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13207

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13207 modifiant le Règlement L-12137 remplaçant le Règlement L-9000 concernant la prévention des incendies et ses amendements.

(SD-2025-2048)

CE-20250507-1606

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13207

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13207 modifiant le Règlement L-12137 remplaçant le Règlement L-9000 concernant la prévention des incendies et ses amendements.

(SD-2025-2048)

CE-20250507-1607

**RADIATION D'UN AVIS D'INSCRIPTION DES DROITS
RÉSULTANT D'UN BAIL IMMOBILIER - LOT 1 730 597**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de consentir à la radiation de l'avis d'inscription des droits résultant d'un bail immobilier portant sur le lot 1 730 597 du cadastre du Québec, situé au 1535, boulevard Chomedey, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 28 534 979;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2123)

CE-20250507-1608

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES
DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mme Carine Haddad à titre de présidente du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre indépendante, soit le 9 juillet 2026.

(SD-2025-2237)

CE-20250507-1609

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
CONSEIL DES LAVALLOISES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mme Dieynaba Diagne à titre de présidente du Conseil des Lavalloises, et ce, jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre indépendante, soit le 14 janvier 2027.



(SD-2025-2239)

CE-20250507-1610

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 23 avril 2025 à 9 h 01.

(SD-2025-2280)

CE-20250507-1611

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 23 avril 2025 à 9 h 13.

(SD-2025-2280)

CE-20250507-1612

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le vendredi 25 avril 2025 à 9 h 31.

(SD-2025-2280)

CE-20250507-1613

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un spécialiste senior en gouvernance et gestion des données dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Gouvernance des données», au montant de 201 850,11 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 1.

(CT:1846692)

(SD-2025-1858)



CE-20250507-1614

AUTORISATION - ÉMISSION D'OBLIGATIONS - 100 000 000 \$

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à procéder à une émission d'obligations de 100 000 000 \$ par un appel d'offres réalisé par le ministre des Finances.

(SD-2025-2170)

CE-20250507-1615

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE - RÈGLEMENTS
D'EMPRUNT - ÉMISSION D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender les règlements indiqués à la résolution de concordance jointe au sommaire décisionnel, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement concernant lesdits règlements compris dans l'émission de 100 000 000 \$:

les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 10 juin 2025, immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et déposées auprès de celle-ci, elles ne seront pas rachetables par anticipation, sauf avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux, et elles seront signées par le maire ou le vice-président du comité exécutif et le trésorier ou le trésorier adjoint;

CDS, mandaté par la Ville afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur, agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents tel que décrit dans le protocole d'entente signé avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMH) et procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation. À cet effet, le comité exécutif autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises»;

CDS sera autorisé à faire des prélèvements directs, pour le paiement principal et des intérêts, dans le compte de Banque nationale du Canada, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds;

les intérêts seront payables semi-annuellement le 10 décembre et le 10 juin de chaque année.

(SD-2025-2173)



CE-20250507-1616

**RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE - ÉMISSION
D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'émission d'obligations pour des termes plus courts que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, à savoir:

5 ans à compter du 10 juin 2025, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 à 2035 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-11401-M, L-11584, L-11585, L-11635-F, L-11706, L-11707, L-11738, L-11794-F, L-11854, L-11946-F, L-12047-F, L-12173-F, L-12727-F, L-12816-F, L-12979-F, L-12981-F, L-13000, L-13026, L-13027-F, L-13028-F, L-13037, L-13078-F, L-13079-F, L-13080-F, L-13081-F, L-13082-F, L-13083-F, L-13085-F et L-13117;

10 ans à compter du 10 juin 2025, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2036 à 2055 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-11707, L-11738, L-12727-F, L-12816-F, L-12979-F, L-12981-F, L-13000, L-13027-F, L-13037, L-13079-F, L-13081-F, L-13083-F et L-13117;

chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

(SD-2025-2176)

CE-20250507-1617

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSILIATION DE
CONTRAT DOS-1720**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de résilier le lot 15 du contrat DOS-1720 adjugé par la résolution CM-20240813-778, à Martin & Lévesque inc. au montant de 487 163,42 \$, pour l'acquisition d'articles vestimentaires pour le Service de police et le Service de sécurité incendie, pour une période de 5 ans.

(SD-2025-1478)

CE-20250507-1618

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2617**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2617 à Artelia Canada inc. au montant total de 707 628,01 \$, concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études, des plans et devis ainsi que les services durant les travaux d'égouts sanitaires, de bordures, de trottoirs et de pavage dans les rues Saint-Judes et du Tremblay, pour une période de 130 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «études, plans et devis» comprenant les plans et devis et les documents de soumission, au montant de 444 489,76 \$;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 148 163,26 \$;

les services rendus à taux horaire pour demandes des services additionnels au montant de 114 975 \$.

(CT:1846332)
(SD-2025-1781)

CE-20250507-1619

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2617

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 510 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2617 par le conseil municipal.

(CT:1846332)
(SD-2025-1781)

CE-20250507-1620

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2887**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2887, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Margaret-Newton, Lupin, Nicole, François-Baillairgé, Pise et Capitol et les boulevards Daniel-Johnson, Le Corbusier et du Souvenir, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
1 320 534,21 \$.



(CT:1846518)
(SD-2025-1816)

CE-20250507-1621

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2887

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Uniroc Construction inc. pour les travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Margaret-Newton, Lupin, Nicole, François-Baillairgé, Pise et Capitol et les boulevards Daniel-Johnson, Le Corbusier et du Souvenir, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Artelia Canada inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour l'assistance technique, au montant de 25 471,56 \$, et la phase C pour la surveillance, au montant de 136 799,27 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 2;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 40 592,15 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2887 par le conseil municipal.

(CT:1846518)
(SD-2025-1816)

CE-20250507-1622

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-2887

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés, au ministre des Finances, au montant estimé de 2 429,90 \$, dans le cadre du contrat DOS-2887 pour les travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Margaret-Newton, Lupin, Nicole, François-Baillairgé, Pise et Capitol et les boulevards



Daniel-Johnson, Le Corbusier et du Souvenir, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1846518)
(SD-2025-1816)

CE-20250507-1623

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13180-F - CONTRAT DOS-2887

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13180-F, un montant de 1 548 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2887 par le conseil municipal.

(CT:1846518)
(SD-2025-1816)

CE-20250507-1624

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2930

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2930, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de différents mélanges de terre, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Sols Champlain inc.
lot 1
576 231,71 \$;

lot 2
598 249,42 \$.

(CT:1846733)
(SD-2025-1852)

CE-20250507-1625

OCTROI - CONTRAT DOS-3020

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-3020, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels en conseils agricoles et l'accompagnement spécialisé pour la remise en culture de terres agricoles en friche en zone agricole permanente de Laval, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des



documents de demande de prix:

Groupe Pleineterre inc.
66 110,63 \$.

(CT:1846902)
(SD-2025-1901)

CE-20250507-1626

DÉPENSES - FONDS POUR LE REMEMBREMENT AGRICOLE
- CONTRAT DOS-3020

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 60 368 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-3020 concernant les services professionnels en conseils agricoles et l'accompagnement spécialisé pour la remise en culture de terres agricoles en friche en zone agricole permanente de Laval, et ce, pris à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole.

(CT:1846902)
(SD-2025-1901)

CE-20250507-1627

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-
30326

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition d'équipements informatiques bureautiques et de contrats d'entretien informatiques Extreme Networks ou équivalents, prévus au contrat SP-30326, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 287 437,50 \$ à ITI inc. pour le lot 2, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 6 mars 2025 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1847738)
(SD-2025-2018)

CE-20250507-1628

RECOMMNANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT
SUR L'ÉCONOMIE DE LAVAL 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de prendre acte du Rapport sur l'économie de Laval 2024.

(SD-2025-1548)

CE-20250507-1629

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ADDENDA NUMÉRO 1 - ENTENTE - CORPORATION
D'URGENCES-SANTÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'addenda numéro 1 à l'entente pour l'implantation d'un service de premiers répondants à Laval à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation d'Urgences-Santé prévoyant la prolongation de la durée de l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'addenda.

(SD-2025-652)

CE-20250507-1630

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-29747

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 210 510,21 \$ pour la contingence du contrat SP-29747 relatif aux travaux de remplacement et d'ajout d'infrastructures municipales sur l'avenue Ampère, entre les boulevards Concorde et Cartier, et sur une partie des rues de Clairvaux, Léo-Lacombe, de Noirmoutier, Chartres, François-Souillard, Branly et du boulevard Robin, dans le cadre du projet urbain structurant Concorde

(CT:1846683)
(SD-2025-1856)

CE-20250507-1631

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12740 - CONTRAT SP-29747

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12740, un montant de 210 511 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1846683)



(SD-2025-1856)

CE-20250507-1632

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Stantec Experts-conseils Ltée à effectuer un mandat de services professionnels d'ingénieurs-laboratoires pour la réalisation d'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale dans le cadre des travaux d'urbanisation des 27e et 29e Avenue, entre la rue Albert-Camus et le boulevard Sainte-Rose, et sur la rue Albert-Camus, entre les 27e et 29e Avenue, au montant de 179 559,91 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492.

(CT:1848312)
(SD-2025-2131)

CE-20250507-1633

DÉPENSES - REGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 164 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1848312)
(SD-2025-2131)

CE-20250507-1634

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-29876

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires de 36 974,28 \$ pour la contingence du contrat SP-29876 relatif à des travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de préliminaire de rue, de pavage, de trottoirs, de bordures et d'éclairage par distribution souterraine sur les rues les Saules et Principale, les lots 1 507 723, 1 507 728, 1 507 736, 2 482 941 et 4 599 635 du cadastre du Québec ainsi que le prolongement du réseau d'égout sanitaire dans l'axe des futures rues les Saules et Guizot.

(CT:1849069)
(SD-2025-2254)



CE-20250507-1635

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12577 - CONTRAT SP-27876

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12577, un montant de 36 975 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1849069)
(SD-2025-2254)

CE-20250507-1636

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL ET PROCÈS-VERBAUX -
COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT - ANNÉE 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport annuel ainsi que des procès-verbaux du Comité consultatif en environnement pour l'année 2024.

(SD-2025-2099)

CE-20250507-1637

APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION - HOCKEY
RÉGION LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de subvention à intervenir entre Ville de Laval et Hockey Région Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 240 000 \$ pour la réalisation des activités de hockey à Laval pour l'année 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1838554)
(SD-2025-827)

CE-20250507-1638

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE DE SUBVENTION - SOCCER LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'approuver l'entente de subvention à intervenir entre Ville de Laval et Soccer Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 250 000 \$ pour la réalisation des activités de soccer à Laval au cours de l'année 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1843228)
(SD-2025-1400)

CE-20250507-1639

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONTRAT D'EXÉCUTION ET DE CESSION D'OEUVRE D'ART
ET LICENCES D'UTILISATION - PIERRE BRASSARD ET
MARIE-PIER LEBEAU S.E.N.C.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le contrat d'exécution et de cession d'oeuvre d'art et licences d'utilisation à intervenir entre Ville de Laval et Pierre Brassard et Marie-Pier Lebeau s.e.n.c. pour la réalisation d'une oeuvre d'art publique intérieure intégrée au centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand, au montant de 300 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville le contrat.

(CT:1843326)
(SD-2025-1420)

CE-20250507-1640

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12858 - OEUVRE D'ART PUBLIC -
CENTRE COMMUNAUTAIRE SIMONNE-MONET-
CHARTRAND

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12858, un montant de 273 940 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation du contrat par le conseil municipal.

(CT:1843326)
(SD-2025-1420)



CE-20250507-1641

VIREMENT DE CRÉDITS - CULTURE, LOISIRS, SPORTS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 60-54892 au montant de 200 000 \$ requis pour défrayer le coût du projet du 60e pour les aménagements paysagers pris en charge par le Service des travaux publics:

du code budgétaire:
1-60201-7292-00-119130;

aux codes budgétaires:
1-53503-3112-00-111340: 86 760 \$;
1-53353-4812-00-115210: 100 000 \$;
1-53503-3112-00-112980: 13 240 \$.

(SD-2025-2160)

CE-20250507-1642

DÉPÔT - BILAN 2024 - PLAN DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du bilan 2024 du Plan de développement culturel de la région de Laval (PDCRL).

(SD-2025-2232)

CE-20250507-1643

APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION - TENNIS LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de subvention à intervenir entre Ville de Laval et Tennis Laval pour l'octroi d'une subvention au montant de 110 000 \$ afin de soutenir le développement et la mise en place du programme d'activités de tennis sur l'ensemble du territoire lavallois;

d'autoriser le maire et le président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1838556)
(SD-2025-828)



CE-20250507-1644

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - RÉSEAU DES ORGANISMES EN ITINÉRANCE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL) concernant le versement d'une subvention maximale de 73 492 \$ pour la réalisation du projet «Cellule de travail en itinérance», et ce, dans le cadre du protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1847371)
(SD-2025-1956)

CE-20250507-1645

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Conseil régional de l'environnement de Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 91 148 \$ pour la réalisation du projet «Cellule de travail sur la transition socioécologique», et ce, dans le cadre du protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1847371)
(SD-2025-1956)

CE-20250507-1646

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation de développement communautaire de Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 12 823 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite du projet Mobilisation du milieu communautaire à la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social», et ce, dans le cadre du protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1847371)
(SD-2025-1956)

CE-20250507-1647

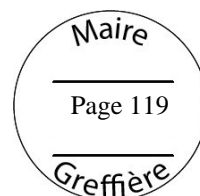
APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CONCERTATION
LOCALE DU SECTEUR 2 DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Concertation locale du secteur 2 de Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 145 639 \$ pour la réalisation du projet «Soutien des concertations locales, intersectorielles, multiréseaux du secteur 2: 2025-2026», et ce, dans le cadre du protocole d'entente conclu avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1847371)
(SD-2025-1956)



À 9 h 08, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière